

NF - Votation sur l'aéroport de Sion: le Conseil d'Etat dénonce des «mensonges en série» et se lance dans la bataille

[Guillaume Chillier](#) 30 sept. 2026, 18:01

Face à la gauche et aux écologistes, le Conseil d'Etat lance sa campagne en faveur d'une société exploitante de l'aéroport de Sion, en votation le 29 novembre. Il parle de «fake news» et agite le spectre d'un retour de l'armée.

Christophe Darbellay est arrivé avec une liste de «fake news», car «nous avons affaire à des mensonges en série». Combatif, le président du Conseil d'Etat défend ce mercredi la création d'une société d'exploitation de l'aéroport de Sion, en votation cantonale le 29 novembre. Face à la presse, il en profite pour dire tout le mal qu'il pense du salaire minimum cantonal, soumis au peuple le même jour. Le lancement de campagne du gouvernement se veut marquant: trois ministres au front, et un comité du «oui» qui, lui, se manifeste par e-mail quelques minutes après la conférence de presse.

Avec sa liste, Christophe Darbellay cherche à imposer ses faits: l'Etat ne vise ni la rentabilité à tout prix, ni une hausse massive des passagers; la charge du canton et des communes ne dépassera pas, «max du max», 6 millions de francs par an; quatre vols sur cinq relèvent de l'intérêt public, comme le ravitaillement de cabanes de montagne ou le transport de matériel. Autant de réponses aux opposants (PS, Vert·e·s, POP et associations environnementales), et surtout aux propos tenus par Mathieu Clerc, député écologiste et l'un des visages du «non», lors d'un récent débat sur Canal9.

Le danger d'après 2031

Aux côtés de Stéphane Ganzer et de Franz Ruppen, le président du gouvernement s'agace d'une campagne adverse jouée sur «l'émotionnel pur». Lui-même joue un peu sur la peur. Que se passera-t-il en 2031, à l'échéance de la concession détenue par la Ville de Sion? Avec un exploitant privé, le gouvernement craint pour les services à la population, comme le sauvetage en montagne ou l'usage de l'aéroport en cas de catastrophe naturelle. Si l'armée reprend la main, il redoute le retour des avions de combat, dont les bruyants F-35, pas encore arrivés en Suisse mais déjà tant décriés.

Berne détient près de 77% du site: «Si nous n'occupons pas la place de manière raisonnable, avec une maîtrise publique, il y a un risque, avertit Christophe Darbellay. La Confédération est évidemment très attentive à ce qui va se passer» le 29 novembre.

Le Conseil d'Etat vante aussi les travaux de H55 pour décarboner l'aviation malgré ses difficultés, le centre d'apprentissage de polymécaniciens de l'armée et ses 32 apprentis, ou encore la structure de la future société, qui garantit selon lui la maîtrise de l'Etat. «Bonne nouvelle», glisse Christophe Darbellay: le centre de formation restera à Sion jusqu'en 2033, et non jusqu'en 2029 comme prévu.

Actions mi-octobre

Largement adoptée par le Grand Conseil en mars, la loi confie la gestion de l'aéroport, aujourd'hui assurée par un service de la Ville de Sion, à une société d'exploitation. Elle associe les communes au financement et allège la charge du chef-lieu.

L'objectif: trouver un équilibre entre utilité publique et rentabilité économique. Le président du gouvernement l'assure: «Cette loi garantit que l'aéroport restera une infrastructure en mains valaisannes au service de l'intérêt public, à savoir de notre population».

Nul doute que les opposants, qui préparent des actions pour la mi-octobre, n'y croient pas un mot.